

DISPOSITIF ELECTORAL
DE "RADIO ALMA"
EN VUE DES ÉLECTIONS
EUROPÉENNES
DU 25 MAI 2014

1. "Radio Alma" diffusera une émission politique où on analysera le panorama social et politique européen face aux élections du 25 mai. L'émission EE2014 couvrira la période du 10 mars au 19 mai inclus. Dans la semaine qui suit les élections, nous ferons une analyse panoramique des résultats et de leurs possibles conséquences.
2. Nous n'avons pas d'animateurs engagés dans des listes électorales.
3. Notre site internet ne sera pas utilisé en tant que diffuseur des informations électorales. Il n'y aura pas de publicité ni de diffusion des résultats ni de sondages. On pourra cependant écouter à travers le blog créé à propos de l'émission EE2014 tous les programmes hebdomadaires.
4. Les groupes politiques représentés aux Parlement Européen bénéficieront d'une tribune dans plusieurs émissions de cinq minutes maximum chacune. Dans chaque émission il y aura une tribune dédiée à un groupe politique, mais au bout de la série d'émissions, ils auront tous eu le même temps octroyé.
5. Voici les groupes politiques qui seront représentés dans nos émissions :

Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens)
Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen
Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe
Verts/Alliance libre européenne
Conservateurs et Réformistes européennes
Gauche unitaire européenne/Gauche verte
Groupe Europe libertés démocratie

Les tribunes seront préalablement enregistrées pour éviter les aléas du direct. En cas de désistement d'un parti politique concerné, on reportera l'enregistrement,

mais on s'engage à maintenir le même taux de participation pour toutes les candidatures.

La diffusion des tribunes se réalisera dans le cadre d'une émission d'information plus large où les sujets traités seront introduits et analysés par des politologues indépendants du milieu politique.

Les intervenants politiques (candidats, députés...) ainsi que leur liste feront l'objet d'une présentation.

Le parti politique représenté assume la responsabilité de ses interventions et contenu.

Les tribunes électorales devront se dérouler dans le respect de la loi, de l'intérêt général, de l'ordre public et des bonnes mœurs. Elles devront respecter les partis politiques et les listes de candidats ainsi que les candidats en tant qu'individus. Les tribunes s'engageront aussi à respecter les programmes électoraux pour éviter la polémique.

En cas de non-respect des dispositions ici données, les journalistes engagés pourront demander de modifier le contenu de la tribune ou même supprimer sa diffusion.

6. L'émission sera animée et supervisée par une journaliste, Irene Quintela Ferreiro, ainsi que par des bénévoles qui compteront dans leurs studios sur la présence d'un analyste politique invité.

L'équipe de Radio Alma assurera la partie technique et musicale de l'émission.

La radio pourra avoir recours à l'interactivité avec le public tout en assurant l'équilibre et le respect des opinions.

7. L'émission EE2014 se déroulera en espagnol et en français pour garantir la pluralité culturelle et notre engagement avec la langue française qui caractérisent notre station.

8. Ce dispositif électoral a été rédigé dans le cadre du règlement adopté par le Collège d'avis du CSA le 29 novembre 2011 relatif aux programmes de radio et de télévision en période électorale.

Pour Radio Alma asbl

Le président, José-Manuel Martinez

